

Le comte de Chalais, décapité à Nantes, le 19 août 1020, à l'âge de vingt-six ans, eut un sort effroyable. Ses amis, qui espéraient que le moindre délai pourrait le sauver, avaient fait séquestrer l'exécuteur ; mais la justice de Richelieu ne pouvait être arrêtée par un pareil obstacle, et cette tentative eut de cruelles conséquences pour le malheureux jeune homme. Un condamné à mort offrit d'acheter sa grâce en faisant le métier de bourreau. Mais n'ayant pas l'habitude de se servir de l'épée, il s'arma d'une doloire- objet tranchant ressemblant à une hache - , et ce ne fut qu'au trente-quatrième coup que la tête tomba; on entendit Chalais crier jusqu'au vingtième.

Quelque chose d'analogue arriva au supplice de Cinq-Mars et de son ami de Thou, décapités à Lyon, le 10 septembre 1642.

« Le couteau dont on devait se servir pour le supplice , dit Fontrailles , était fait à la façon des haches anciennes, ou bien comme celles d'Angleterre; le bourreau était un vieux gagne-deniers de la ville, qui n'avait jamais fait exercice, el duquel l'on fut contraint de se servir, à cause que l'exécuteur ordinaire avoit eu une jambe rompue depuis un mois ou deux. ...

Cinq-Mars fut exécuté le premier. Ensuite arriva le tour de de Thou, qui monta sur l'échafaud avec tant de promptitude, que l'on eut dit qu'il volait; y étant, la première chose qu'il fit , ce" fut d'embrasser le bourreau, l'appelant son père et, le priant de ne pas le faire languir... Puis il baisa le sang de M. le Grand qui y était, demanda un mouchoir pour se bander, disant :

« Messieurs, vous direz que je suis un poltron et que j'appréhende la mort.», et lui ayant été jeté deux mouchoirs, il dit :

« Messieurs, Dieu vous le rende en paradis. »

Il fut bandé de l'un d'eux, puis reçut le coup qui donna sur l'os de la tête, ne fit que l'écorcher, et voulant se lever, il tomba à la renverse du côté gauche, et porta la main où il avait eu le coup.

Le bourreau voulant le frapper sans prendre garde qu'il allait frapper sur la main, le frère, qui était monté sur l'échafaud, lui frappa le bras ; le bourreau lui donna un autre coup, qui ne fit que l'écorcher sous l'oreille et l'abattit entièrement sur l'échafaud. Là il jeta les pieds en l'air avec grande furie, et reçut trois coups au gosier. On croit que ceux-là le tuèrent; il en reçut deux autres après qui lui séparèrent la tête . »

